



# Responsable de dispositifs de formation

## TITRE DE NIVEAU 6

(ex niveau II)  
enregistré au RNCP  
par arrêté du 26/09/2016  
paru au Journal Officiel de  
la République Française  
du 04/10/2016



ministère  
éducation  
nationale



TITRE DÉLIVRÉ PAR LE **CAFOC de Nantes**

DISPOSITIF DE FORMATION OU DE VAE  
MIS EN ŒUVRE PAR LES ACADÉMIES DE :

**Amiens, Corse, Guadeloupe, Martinique,  
Nantes, Poitiers, Rennes, Rouen, Versailles**

Pédagogie  
Intervenir  
Diversifier  
Développer  
Concevoir



# Responsable de dispositifs de formation

CE TITRE EST ENREGISTRÉ AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES AU NIVEAU 6 (CODE NSF : 333P) PAR ARRÊTÉ DU 26 SEPTEMBRE 2016 PARU AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DU 4 OCTOBRE 2016.

## ■ La professionnalisation des acteurs : une nécessité

La généralisation des relations de services initiés par des appels d'offres, l'accès à la qualification, la modularisation des dispositifs et l'individualisation des parcours, l'approche par compétences, les exigences affirmées en matière de maîtrise des processus et de la qualité, le développement des approches multimodales, mais aussi le développement des pratiques d'alliance, de co-traitance et de partenariat entre organismes de formation, constituent des facteurs d'évolution à l'œuvre aujourd'hui. La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et à la démocratie sociale, a confirmé, en les instituant, nombre de ces évolutions, qui bousculent les organisations et leurs acteurs, en leur offrant de nouvelles opportunités et perspectives.

## ■ Une certification professionnelle : un atout

Le Titre "Responsable de dispositifs de formation" s'adresse aux formateurs, formateurs-consultants, coordinateurs ou coordonnateurs, responsables pédagogiques, référents pédagogiques, responsables de dispositifs de formation, responsables formation, qui souhaitent évoluer professionnellement, consolider leur emploi ou fonction au sein des organismes ou des services de formation.

Cette certification atteste des compétences en matière de conception et de réalisation d'actions de formation, de management et de coordination d'équipes pédagogiques, de gestion administrative et financière d'action ou de dispositif, et d'appui au développement des organismes de formation.

## ■ 7 blocs de compétences (BC)



### PILOTAGE

- BC 1 Assurer le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation
- BC 2 Animer une équipe pédagogique intervenant dans une action ou un dispositif de formation



### INGÉNIERIE

- BC 3 Analyser une demande et proposer une offre de formation
- BC 4 Construire et évaluer un dispositif de formation multimodal
- BC 5 Concevoir et mettre en œuvre des outils pédagogiques dans des situations variées



### DÉVELOPPEMENT

- BC 6 Contribuer au positionnement de la structure et à son développement



### RÉFLEXION

- BC 7 Analyser les pratiques de formation



## UN DISPOSITIF MODULAIRE :

IL PERMET UN ACCÈS AU TITRE PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) ET PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE FORMATION (VAF).



### ■ Validation des Acquis de l'Expérience

- Cette démarche individuelle s'adresse aux candidats pouvant attester d'une année d'expérience consécutive ou non (équivalent temps plein, périodes de formation en milieu professionnel incluses), en tant que formateurs, formateurs-consultants, coordinateurs ou coordonnateurs pédagogiques, responsables pédagogiques, référents pédagogiques, responsables de dispositifs de formation, responsables formation.
- Après un entretien de recevabilité, le candidat doit renseigner un dossier (pour lequel il peut, à sa demande, être accompagné) et s'entretenir avec un jury de professionnels.
- Cette démarche permet d'obtenir tout ou partie du Titre, l'octroi des blocs de compétences étant définitif.
- En cas de validation partielle, le candidat peut compléter son expérience et produire un nouveau dossier de VAE, ou s'engager dans un parcours de formation ou de professionnalisation pour obtenir les blocs de compétences non validés.

### ■ Validation des Acquis de Formation

#### :: CYCLE LONG DE FORMATION

##### Les candidats doivent :

- avoir une expérience professionnelle d'au moins une année minimum en tant que formateur d'adultes,
- avoir un niveau général égal au baccalauréat plus deux années d'études supérieures,
- formuler un projet d'évolution professionnelle en lien avec le Titre "Responsable de dispositifs de formation".

##### La sélection, à l'entrée du cycle, comporte :

- deux épreuves professionnelles : rédaction d'un résumé et élaboration d'un scénario pédagogique,
- un entretien d'exploration des motivations et du projet.

**À l'issue de la formation :** le candidat présente devant un jury de professionnels, des écrits relatifs aux travaux d'ingénierie, de pilotage et d'animation qu'il a réalisés en cours de formation.

#### :: BLOCS DE COMPÉTENCES CAPITALISABLES

Le parcours de formation peut être organisé sur plusieurs années, permettant de capitaliser les blocs de compétences en vue de l'obtention du Titre.

Les pré-requis et les modalités de sélection sont les mêmes que pour le cycle long de formation.

Les modalités de validation sont arrêtées en fonction de la durée du parcours et des blocs de compétences progressivement visés.

## ■ Une certification

“Responsable de dispositifs de formation”  
(arrêté du 26 septembre 2016 paru au Journal Officiel  
de la République Française du 4 octobre 2016).

## ■ 3 voies d'accès

- Validation des Acquis de l'Expérience.
- Cycle long de formation.
- Parcours constitué d'unités de formation menant à des blocs de compétences capitalisables.

## ■ Un certificateur

Le CAFOC de Nantes  
CENTRE ACADÉMIQUE  
DE FORMATION CONTINUE  
22 rue de Chateaubriand – 44000 Nantes  
<http://www.cafoc.ac-nantes.fr>

## ■ Un Titre accessible en région

CAFOC d'Amiens  
CAFOC de Corse  
CAFOC de Guadeloupe  
GIP FCIP de Martinique  
CAFOC de Nantes  
CAFOC de Poitiers  
GIP FAR de Rennes  
CAFOC de Rouen  
CAFOC de Versailles

## ■ Une formation

Articulant outillage et réflexion, compatible avec l'activité professionnelle.

## ■ Des parcours individualisés

Prenant en compte l'expérience, mobilisant les méthodes actives, privilégiant les pratiques professionnelles, combinant coopération et travail individuel, présentiel et distanciel.

## ■ Durées

- Cycle long : 1 176 heures dont 602 heures en centre (parcours complet sans individualisation).
- Unités menant aux blocs de compétences : 56 à 112 heures en centre selon les unités concernées.
- VAE : la démarche peut être engagée à tout moment (nous consulter).

## ■ Inscription

**Le dossier d'inscription pour un cycle de formation comprend :**

- une fiche d'inscription,
- une lettre de motivation présentant le projet du candidat,
- un curriculum vitae,
- un copie des diplômes obtenus et des certificats de travail.

**Le dossier d'inscription pour la VAE comprend :**

- un justificatif d'identité,
- les attestations d'une année d'expérience professionnelle en lien avec tout ou partie du référentiel d'activités professionnelles du Titre “Responsable de dispositifs de formation”,
- une lettre de motivation concernant la validation de ses acquis professionnels et extra-professionnels au regard de son projet professionnel,
- un dossier de demande de recevabilité.

POUR (+) D'INFORMATION SUR LE TITRE “RESPONSABLE DE DISPOSITIFS DE FORMATION”  
Contacts :

**CAFOC D'AMIENS**  
03 22 80 54 10

**GIP FCIP DE MARTINIQUE**  
05 96 64 83 83

**GIP FAR DE RENNES**  
02 99 25 18 53

**CAFOC DE CORSE**  
04 95 71 30 10

**CAFOC DE NANTES**  
02 40 35 94 12

**CAFOC DE ROUEN**  
02 32 08 96 96

**CAFOC DE GUADELOUPE**  
05 90 38 78 51

**CAFOC DE POITIERS**  
05 49 39 62 01

**CAFOC DE VERSAILLES**  
01 30 83 47 01